

**Commissaires aux comptes**

Jacques FRAYSSE  
Hakim BELHABCHI

**Association**

**COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME  
CENTRE ADMINISTRATIF DEPARTEMENTAL  
11855 CARCASSONNE CEDEX 09**

-----

**RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2006**

123, Avenue Franklin Roosevelt 11009 CARCASSONNE CEDEX BP 603

**Tél. 04 68 11 95 11** - Fax 04 68 11 95 10 - E.mail : FRAYSSE.J@Wanadoo.fr

SARL au capital de 15000 euros - RCS Carcassonne 447 503 590 - Siret 447 503 590 00013 - APE 741 C  
Société de commissariat aux comptes - Membre de la compagnie régionale de Montpellier - N° intracommunautaire : FR 33447503590



**Monsieur le Président,**  
**Messieurs les Membres,**  
**Mesdames, Messieurs,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2006** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE L'AUDE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :**

En application des dispositions de l'article L 225.235 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenus pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble nous conduisent à attirer votre attention sur la comptabilisation des fonds dédiés et leur suivi.

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds dédiés. La reprise des fonds dédiés de l'exercice précédent figure en produits d'exploitation pour 216 028 € (compte 789 400 €) et la dotation des engagements 2006 restant à réaliser, en charges exceptionnelles pour 166 022 € (compte 671 800).

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Carcassonne, le 29 mai 2007

Le Commissaire aux Comptes  
F.B. Audit Légal SARL

Hakim BELHABCHI



Jacques FRAYSSE

Désignation de l'entreprise : COMITE DEP. DE TOURISME Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 2  
 Adresse de l'entreprise CTRE ADMINIST. DEPARTEMENTAL Durée de l'exercice précédent \* 1 2  
 Numéro SIRET\* 3 0 4 6 9 2 3 5 3 0 0 0 4 4 Code APE 7 5 . 1 E Néant  \*

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 0 6	N-1 3 1 1 2 0 5			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	63 960	38 138	25 822	2 547
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	108 380	55 669	52 711	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	125 623	96 805	28 818	45 507
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	46 590		46 590	35 124	
	Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI					
	TOTAL (II)		BJ	BK	344 554	190 613	153 941	83 178
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens			BN	BO				
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU				
DIVERS		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	13 663	1 139	12 524	37 687
		Autres créances (3)	BZ	CA	727 454		727 454	352 372
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....	CD	CE	358 014		358 014	778 709
Disponibilités	CF	CG	23 037		23 037	18 504		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	26 847		26 847	16 207	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 149 013	1 139	1 147 875	1 203 478	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 493 567	191 752	1 301 816	1 286 656	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

**F.B. AUDIT-LEGAL**  
 COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 Prés de la Cour d'Appel de Montpellier  
 123 Av. F. Roosevelt  
 B.P. 603  
 31009 CARCASSONNE CEDEX  
 Tél. 04 68 11 95 11  
 Fax 04 68 11 95 10

Désignation de l'entreprise : COMITE DEP. DE TOURISME

Néant

		Exercice N	Exercice N - 1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	349 381	302 060
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	15 381	47 321
	Subventions d'investissement	DJ	128 648	104 117
	Provisions réglementées *	DK		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	493 411	453 498	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	0	0
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	412 586	432 109
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	412 586	432 109
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	154 389	167 142
	Dettes fiscales et sociales	DY	212 491	204 375
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	26	26
	Produits constatés d'avance (4)	EB	28 913	29 506
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	395 819	401 049	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 301 816	1 286 656	
<b>RENOVOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	395 819	401 049	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :

COMITE DEP. DE TOURISME

Néant

	Exercice N		Total	Exercice (N-1)	
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	8 048
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	FK	FL	8 048
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	2 256 478
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	366 674
	Autres produits (1) (11)			FQ	182 257
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	<b>2 813 456</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 498 330
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	63 800
	Salaires et traitements *			FY	631 097
	Charges sociales (10)			FZ	311 412
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *		GA	19 854
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	950
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	20 556
	Autres charges (12)			GE	18 023
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF	<b>2 564 023</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>				GG	249 433
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	6
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	4 696
	<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	<b>4 702</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	<b>0</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	4 702
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS ( I - II + III - IV + V - VI )</b>				GW	254 135

**F.B. AUDIT-LEGAL**  
 COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 Près de la Cour d'Appel de Montpellier  
 123 Av. F. Roosevelt  
 B.P. 603  
 34009 CARCASSONNE CEDEX  
 Tél. 04 68 11 95 11  
 Fax 04 68 11 95 10

Désignation de l'entreprise : COMITE DEP. DE TOURISME

Néant

		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 408	3 748	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 19 957	5 479	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7)(VII)</b>	HD 20 365	9 227	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 166 023	216 041	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH 166 023	216 041	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI (145 658)	(206 814)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 2 711 884	2 827 385	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 2 696 503	2 780 064	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN 15 381	47 321	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	Produits de locations immobilières	HY	
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 406	3 745
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1 19 624	30 012	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 18 542	17 858	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
ECARTS DE REGLEMENTS		1		
DOTATION FDS DEDIES 2006		166 022		
ECARTS DE REGLEMENTS			2	
ANNUL. CHQ N-DEBITE (170E) & FACT.N-RECLAMEE (236E)			406	
QUOTE-PART SUBV. VIREES AU RESULTAT			19 957	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
ANNUL. CHQ N-DEBITE (170E) & FACT.N-RECLAMEE (236E)			406	



# **Annexes**

# ***Règles et méthodes comptables***

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

## **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006, le total est de 1 301 815,67 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 15 381,28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**ANNEXE LIBRE  
PRODUITS A RECEVOIR**

Nature des produits à recevoir	Montant
COMITE DEP. DE TOURISME	
AU 31/12/2006	
** CREANCES CLIENTS & COMPTES RA	
41810000 FACTURES A ETABLIR	1 000
** AUTRES CREANCES	
40980000 RRR A OBTEN.AVOIR.A REC	1 156
44870000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	697 694
46870000 DIVERS PROD.A RECEVOIR	796

**ANNEXE LIBRE  
CHARGES A PAYER**

Nature des charges à payer	Montant
COMITE DEP. DE TOURISME	
AU 31/12/2006	
** DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	
40810000 FOURNISS.FACT.NON-PARVENUES	40 726
** DETTES FISCALES & SOCIALES	
42820000 DETTES PROVIS./CONGES	80 959
42860000 PERSONNEL AUTR.CHARGES A PAYER	980
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	46 956
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	12 534
** AUTRES DETTES	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	26





ANNEXE LIBRE

Libellé

COMITE DEP. DE TOURISME

AU 31/12/2006

\*\* LA REPRISE DES FONDS DEDIES DE L'EXERCICE PRECEDENT  
( COMPTE 789400 ) FIGURE DANS LES PRODUITS D'EXPLOITATION,  
AUX FINS DE COHERENCE DE CALCUL DU RESULTAT D'EXPLOITATION  
( RATTACHEMENT DES PRODUITS A L'EXERCICE D'ENGAGEMENT DES  
CHARGES QU'ILS FINANCENT ).